

L'évaluation environnementale, un outil appliqué au secteur de la pêche ?

Loïc TRÉBAOL et Elsa LACROIX, Cabinet Trébaol, environnement et ressources des milieux aquatiques (France)

Résumé :

Depuis la fin des années 70, on observe une stagnation de la production halieutique mondiale associée à une dégradation croissante des écosystèmes marins. A l'heure actuelle, la majorité des stocks de poissons sont considérés comme pleinement exploités à surexploités. Si les méthodes de gestion de la pêche ne sont pas modifiées en profondeur, les spécialistes prédisent d'ici 2050 un effondrement considérable des captures.

Les travaux scientifiques ont permis une prise de conscience récente des dégâts importants causés par la pêche industrielle, en particulier celle aux engins de fond. Il s'avère donc indispensable et urgent d'adopter des stratégies et des outils de gestion environnementale efficaces afin de préserver le milieu marin et ses ressources.

À l'occasion du projet de mise en exploitation d'un vaste banc de bivalves (praires) en Mauritanie, l'institut de recherche halieutique national a souhaité la réalisation d'une étude d'impact préalable. Ayant été impliqués dans le processus de concertation pour une gestion précautionneuse de cette pêcherie, nous avons été amenés à réfléchir sur la pertinence de l'ÉIE en tant qu'outil de gestion dans ce contexte.

Cette communication vise à examiner l'adéquation de l'outil « évaluation environnementale » pour une gestion durable des pêcheries. Pour cela, nous avons : (i) effectué un tour d'horizon des contextes réglementaires sur l'évaluation environnementale (ii) analysé quelques études de cas et (iii) examiné la position des institutions spécialisées (FAO, Banque Mondiale, WWF...).

Il ressort de l'analyse des réglementations que les projets de pêcheries sont rarement astreints à étude d'impact. Pour diverses raisons (coûts des investigations subaquatiques, spécificité du jeu d'acteur...), l'ÉIE de projet semble difficilement applicable au secteur de la pêche. En revanche, les évaluations environnementales stratégiques (ÉES) s'avèrent un outil adapté. Elles sont couramment utilisées en Australie et aux États-Unis et se développent de plus en plus en Europe. L'évaluation environnementale est en voie de pénétrer le monde de la pêche par le biais des ÉES.

Nous donnerons également un aperçu des autres outils de gestion durable de la pêche, en particulier les démarches d'écocertification et les aires marines protégées.

Mots-clés : ÉIE, évaluation environnementale stratégique, milieu marin, pêcheries, ressource halieutique.